

Envoyé en préfecture le 29/05/2020

Reçu en préfecture le 29/05/2020

Affiché le 29/05/2020

ID : 048-214800567-20200528-DE2020\_22-DE



Département de Lozère  
Mairie d'ESCLANÈDES  
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 28/05/2020  
date de convocation : 22/05/2020

n° de délibération : DE2020 - 22

nombre de conseillers en exercice : 11  
présents : 10  
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)  
abstention : 0

objet de la délibération :  
**Désignation de 2 délégués au Syndicat  
Intercommunal d'Alimentation en Eau  
Potable (SIAEP) du Causse de Sauveterre**

Le vingt-huit mai deux mille vingt, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à huis clos, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIEL Muriel		excusée, pouvoir à BERGONHE Eric	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		X
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie	X		
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire expose que suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du SIAEP du Causse de Sauveterre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DÉSIGNE les membres suivants :

➤ Titulaires :

↳ BERGONHE Eric

↳ MEYRUEIX Franck

Pour copie conforme,  
Le Maire

